

Prolongation

Des équipes professionnelles de football jouant sur un stade d'entraînement !



Le stade d'entraînement de l'AS Pélican à Lambarené, où se jouent les matchs de première division.



Une partie des vestiaires du stade d'entraînement de l'AS Pélican.

J.F.M

Libreville/Gabon

A ce jour, cette décision, qui aurait été prise de manière unilatérale par la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), de faire disputer des matchs des championnats 1 et 2 sur le stade d'entraînement de l'AS Pélican de Lambarené, fait actuellement couler beaucoup d'encre et de salive dans le milieu sportif gabonais.

DANS notre édition du 13 décembre 2016, nous tirions, dans un "Petit angle" paru en page 13 : "Un derby sur un terrain d'entraînement". A ce qu'il semble, les journées du National Foot 1 et 2 se suivent et se déroulent toujours au stade d'entraînement de l'AS Pélican. Une équipe de la ligue du Moyen-Ogooué, ayant ses quartiers dans le 2e arrondissement de Lambarené.

Si, jusqu'ici, aucun incident n'a été signalé, au regard des conditions de sécurité minimales dans lesquelles évoluent les joueurs et les officiels à chaque rencontre, il est à craindre qu'un incident ne survienne un jour. La décision prise par la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) de faire jouer des matchs de première division sur un stade d'entraînement,



Le public migovéen suivant, debout, un match de 1ère division au stade d'entraînement.

Photo : J.F.Marola

fait actuellement couler beaucoup d'encre et de salive dans le milieu sportif gabonais. Et ne manque pas de faire grincer les dents chez les supporters des clubs locaux, souvent obligés de rester debout tout au long de la partie. Si l'affaire fait tant de bruit, c'est tout simplement parce que certains présidents de clubs, notamment Bosco Alaba Fall, président de l'Association des clubs des championnats de D1 et D2, estiment que la Linafp foule aux pieds les principes d'homologation des stades.

Il faut dire que depuis que les championnats professionnels ont été lancés, trois stades privés, en dehors des arènes publiques, avaient été retenus par cette institution, pour accueillir les matchs du National-Foot 1 et 2. Il s'agit des stades Augustin Moné-

dan de Sibang, Jean Koumou de Lambarené et Idriss Ngari d'Owendo. Ce sont des propriétés respectives de Jean Boniface Assélé, Georges Ngoma Baranov et Idriss Ngari. Malgré les caprices de ces propriétaires, la Linafp, que dirige Brice Mbika Ndjambou, a toujours négocié avec eux, afin que les matchs des deux championnats se disputent en toute sécurité sur leurs installations. Les choses se gâtent lorsque, suivant l'exemple de Jean-Boniface Assélé, Georges Ngoma Baranov décide de fermer à son tour son stade, Jean Koumou, au motif que la Linafp aurait refusé de lui accorder une augmentation sur le montant de la location de son terrain, en dépit des travaux qu'il venait d'effectuer. En effet, selon la convention signée entre les deux parties, la



Seuls quelques rares privilégiés trouvent des places assises.

Photo : J.F.Marola

Linafp s'était engagée à verser une somme de 7 200 000 frs par an à Georges Ngoma Baranov, pour ladite location.

« Compte tenu des travaux effectués, notamment l'ajout d'une tribune de 200 places assises, une salle VIP aménagée pour les officiels pendant la mi-temps, une cabine de presse, le patron du stade Jean Koumou m'a demandé d'adresser une correspondance à la Linafp pour la proposition d'un nouveau contrat. Nous avons demandé aux dirigeants de la Linafp de revoir à la hausse d'un tiers, le montant initial de la location de notre terrain. C'est dans le but de garantir l'entretien de la pelouse et des installations que la direction de Jean Koumou a demandé cette augmentation à la Linafp. En réponse, la Linafp a annoncé que les matchs d'Adouma et de Pélican se joueront au stade municipal, pourtant encore en travaux », a expliqué Germain Mintsa, manager général du Stade Migovéen.

REFUS Suite au refus catégorique opposé à la requête de la direction du stade Jean Koumou, la Linafp aurait décidé, de manière unilatérale, de faire disputer les matchs des équipes Adouma FC et AS Pélican lorsqu'elles reçoivent, sur le stade d'entraînement de l'AS Pélican, alors qu'il était initialement prévu que les trois équipes du Moyen-Ogooué, dont le Stade Migovéen, se produisent au stade Jean

Koumou pendant toute la saison. Depuis lors, une confusion est entretenue par les deux parties qui se renvoient la balle et n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente. Joint au téléphone, le chargé de la communication de la Linafp a fait comprendre que la situation de blocage actuelle serait due, entre autres, aux frictions nées entre l'institution et le propriétaire du stade Jean Koumou, Georges Ngoma

Baranov. Lequel s'ingérait souvent dans l'organisation et la vente des billets d'entrée lors des rencontres, alors que le stade était loué par la Linafp.

« La saison dernière, il pouvait, selon son humeur, décidé d'ouvrir la stade au public, alors que la vente des billets et le match n'étaient pas de son ressort. Cela a fini par créer des frictions. Mais l'institution s'attelle à trouver une solution à cette situation. La Linafp a opté pour le compromis et est bien consciente qu'il n'est pas normal que des matchs de championnat professionnel soient joués sur un terrain d'entraînement », a-t-il confié.

En attendant que la lumière soit faite sur cette affaire, certains acteurs du football national pensent qu'il est grand temps, pour les deux protagonistes, de régler leur différend, car il y va de la réputation et de l'image du championnat national et, donc, du football gabonais.

Mariage



02 Janvier 2016 - 02 Janvier 2017
1er anniversaire

Le couple BOULINGUI avait dit oui devant Dieu et devant les hommes. A cette date d'anniversaire il vous réitère ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de leur mariage civile tout en vous souhaitant une très bonne et heureuse année 2017.

Que Dieu bénisse et protège les couples du monde entier



Le président de la Linafp, Mbika Ndjambou, aurait refusé d'augmenter le montant de la location du stade Jean Koumou.

Photo : J.F.Marola